

Avis de constitution

SOCIETE « MERCATIO IVOIRE »

Siège Abidjan, Cocody, Il Plateaux Vallon, derrière
la Pharmacie Sainte Cécile, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MERCATIO IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger: L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de biens de toute nature, notamment et de manière non exclusive de tous équipements, des fournitures de bureau, des matériels informatiques, des véhicules, et des biens de consommation courante ou spécialisée; La fourniture de services divers aux entreprises publiques et privées, incluant mais ne se limitant pas à des prestations de conseil, de maintenance, de formation et d'assistance technique; La réhabilitation, la construction, BTP et tout objet se rapportant à la construction; La participation à des appels d'offres publics et privés pour la fourniture de tous biens et services, la gestion de contrats y afférents, ainsi que la réalisation de toutes les opérations nécessaires à l'exécution desdits contrats; La représentation commerciale de fournisseurs et de producteurs nationaux et internationaux désirant répondre à des appels d'offres au sein du secteur public; L'acte de soumissionner, de négocier, et de conclure des contrats d'approvisionnement avec des entités publiques dans le respect des réglementations en vigueur relatives aux marchés publics; L'acte de soumissionner, de négocier, et de conclure des contrats d'approvisionnement avec des entités publiques dans le respect des réglementations en vigueur relatives aux marchés publics; Et, de manière générale, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières,

civiles, mobilières ou immobilières qui peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. La société pourra réaliser ces opérations pour son propre compte, pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, sous-traitance ou en joint-venture avec toutes autres personnes physiques ou morales. En outre, la société pourra prendre toutes participations dans toutes entreprises ou sociétés, quel qu'en soit l'objet, et gérer ces participations. Elle pourra également réaliser toutes opérations relatives à son objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation et le développement, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, II Plateaux Vallon, derrière la Pharmacie Sainte Cécile, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M MAURY FRANCK AIMÉ MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00603 du 16/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08810/GTCA/RC/2024 du 16/02/2024

